

MARCHÉS PUBLICS

Toutes les publications de marchés publics de la Ville de Millau et de la Communauté de communes Millau Grands Causses sont renseignées ici.

Pour tous renseignements, **vos questions doivent impérativement être transmises par mail en cliquant sur l'icône dédiée sur la consultation concernée**, disponible depuis le tableau affiché en bas de cette page.

Conseil

Utilisez une adresse électronique régulièrement consultée et surveillez votre boîte électronique. La correspondance officielle vous sera adressée, depuis le profil d'acheteur AWS-Achat, par le robot **courrier@aws-france.com** (Erratum, modification de DCE, réponse aux questions, convocations, lettre de rejet, lettre de notification).



Assurez-vous donc que votre anti-spam autorise l'expéditeur courrier@aws-france.com.

Les coordonnées du gestionnaire de la consultation qui vous concerne, sont indiquées à la rubrique « renseignements complémentaires » de la publicité et du règlement de la consultation. Pour faciliter le traitement de votre demande par téléphone, merci de communiquer le numéro de votre consultation et la Collectivité pour laquelle la consultation est lancée.

La Ville de Millau est dans une démarche de mutualisation de la commande publique avec la Communauté de Communes.

LIBERTÉ D'ACCÈS, ÉGALITÉ, TRANSPARENCE

L'ordonnance du 23/07/2015 et le décret du 25/03/2016 aux marchés publics ont souhaité rendre plus simple, plus souple et plus efficace la commande publique.

La réussite de ces objectifs passe principalement par le respect des principes fondamentaux de la commande publique rappelés notamment à l'article 1er de l'ordonnance précitée. "les marchés publics soumis à la présente ordonnance respectent les principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures".

La ville de Millau et la Communauté de communes Millau Grands Causses ont souhaité faire paraître, sur son site, tous les avis d'appel public à la concurrence en vue d'élargir la publicité et de mettre en concurrence tous les candidats susceptibles de répondre aux besoins définis par la collectivité.

Pour en savoir plus : portail de la Direction des Affaires Juridiques :

[Les formulaires types des marchés publics](#) ↗



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30